

MAIF **AVIRON**
INDOOR
CHAMPIONNATS
FRANCE

STADE CHARLETY

1 AU 3 FEVRIER 2024

REGLEMENT



La Fédération Française d'Aviron (FFAviron), accompagnée de ses partenaires : MAIF, Région Ile-de-France, Ville de Paris et Incept, organise le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France 2024.

Pour cette nouvelle édition, les épreuves se dérouleront au stade Sébastien Charléty à Paris du 1 au 3 février 2024. Pour la première fois, la FFAviron proposera des animations autour de l'aviron indoor en soirée les 1er et 2 février.

Jeudi 01 février

- Coupe de France Aviron indoor (FFSU)

Vendredi 02 février

- Championnats de France scolaire (UNSS et UGSEL)
- MAIF Aviron Indoor - Championnats de France (500 m)
- Championnats de France FF Sport Adapté (500 m)

Samedi 03 février

- MAIF Aviron Indoor - Championnats de France (2000 m et relais)
- Championnats de France FF Sport Adapté (1000 m et relais)
- Challenge Avirose

Merci de lire ce règlement dans son intégralité, car il contient des informations importantes.



INDEX

DATES IMPORTANTES ET PLANNING	4
LISTE DES ÉPREUVES	4
Sprints 500 m	4
2000 m	5
Relais par équipe	6
INSCRIPTION	7
Classements et nationalités	7
Modalités	7
Certificat médical	7
Tarifs d'inscription	7
Limites de places	8
Forfait	8
COMPÉTITION	8
Le jour de la course	8
Catégories d'âge en individuel	8
Classification et éligibilité des rameurs des épreuves de para-aviron et para aviron adapté	9
Catégories des relais	9
Textes réglementaires	10
Catégories poids léger	10
Antidopage	10
Accessoires et équipements	11
Assistance extérieure	11
Échauffement et récupération	11
Médailles et cérémonies	11
Résultats	11
Records	11
LE STADE CHARLETY	12

DATES IMPORTANTES ET PLANNING

- 02 octobre à 10h – Ouverture des inscriptions en ligne sur www.championnat.aviron-indoor.fr
- 15 janvier à 14h – Fermeture des inscriptions en ligne *
- 22 janvier – Publication du programme officiel
- 01 octobre – Accueil au stade Charléty

* Au-delà du 15 janvier et jusqu'à la fin de la compétition, des inscriptions sur liste d'attente seront possibles en fonction des places disponibles des frais de gestion supplémentaires de 10€ par dossier seront appliqués (voir partie "INSCRIPTION").

Les courses auront lieu les 01, 02 et 03 février 2024. Les horaires définitifs des courses seront disponibles après la clôture des inscriptions. Un programme prévisionnel est publié sur www.championnat.aviron-indoor.fr:

- Coupe de France aviron indoor FFSU - jeudi 01 février à partir de 18h
- Championnats scolaire (UNSS et UGSEL) - Vendredi 02 janvier de 10h00 à 16h30
- 500 m - Vendredi 02 janvier 2023 à partir de 18h00
- 2000 m - Samedi 03 janvier 2023 de 09h00 à 16h00 environ
- Relais - Après la dernière course de 2000 m (à partir de 17h00 environ)

Pour les épreuves comportant plusieurs courses, un classement au temps sera effectué pour déterminer les médaillés. Les rameurs seront placés dans les courses en fonction du temps pronostique indiqué lors de l'inscription.

Les cérémonies de remise des médailles se dérouleront comme indiqué dans le chapitre "Médailles et cérémonies" du présent règlement.

LISTE DES ÉPREUVES

L'évènement regroupera plusieurs championnats et challenges ([MAIF Aviron Indoor - Championnats de France](#), [Championnats de France FF Sport Adapté](#), [Championnats de France scolaire \(UNSS et UGSEL\)](#), [Coupe de France aviron indoor FFSU](#)). Ne seront détaillées ci-dessous que les épreuves du MAIF Aviron Indoor - Championnats de France et des Championnats de France FF Sport Adapté.

SPRINTS 500 m

500 m MOINS DE 23 ANS, SENIOR ET MASTER

[MAIF Aviron Indoor - Championnats de France](#)

Chacune des épreuves suivantes comprend les catégories hommes, hommes poids léger, femmes et femmes poids léger :

- Moins de 23 ans
- Senior
- Master 30-39
- Master 40-49
- Master 50-59
- Master 60+

500 m JUNIOR

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- 17-18 homme
- 17-18 femme

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- 14-16 homme
- 14-16 femme

500 m ÉPREUVES PARA-AVIRON (rameurs classifiés FFA)

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- PR1 homme
- PR1 femme
- PR2 homme
- PR2 femme
- PR3 homme
- PR3 femme

500 m PR3-ID (Déficience intellectuelle)

Championnats de France FF Sport Adapté

Chacune des épreuves suivantes comprend les catégories hommes 18+, hommes 14-18, femmes 18+ et femmes 14-18. Ces épreuves sont soumises au [règlement FFSA consultable ici](#).

- PR3-ID AB (épreuve sur 2 minutes)
- PR3-ID BC
- PR3-ID CD

2000 m

2000 m MOINS DE 23 ANS, SENIOR ET MASTER

Chacune des épreuves suivantes comprend les catégories hommes, hommes poids léger, femmes et femmes poids léger :

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- Moins de 23 ans
- Sénior

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- Master 30-39
- Master 40-44
- Master 45-49
- Master 50-54
- Master 55-59
- Master 60-64
- Master 65-69
- Master 70-74
- Master 75-79
- Master 80 et plus

2000 m JUNIOR

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- 17-18 homme
- 17-18 femme

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- 14-16 homme
- 14-16 femme

2000 m ÉPREUVES PARA-AVIRON (rameurs classifiés FFA)

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- PR1 homme
- PR1 femme
- PR2 homme
- PR2 femme
- PR3 homme
- PR3 femme

1000 m PR3-ID (Rameur licencié FFSA)

Championnats de France FF Sport Adapté

Chacune des épreuves suivantes comprend les catégories hommes 18+, hommes 14-18, femmes 18+ et femmes 14-18. Ces épreuves sont soumises au [règlement FFSA consultable ici](#).

- PR3-ID BC
 - PR3-ID CD
-

RELAIS PAR ÉQUIPE

Les informations sur la constitution des équipes se trouvent dans le chapitre Compétition.

RELAIS 8 x 250 m

MAIF Aviron Indoor - Championnats de France

- 4 Mixte
- 4 Hommes
- 4 Femmes

RELAIS 4 x 500 m

Ces épreuves sont soumises au [règlement FFSA consultable ici](#).

Championnats de France FF Sport Adapté

- 4 Mixte PR3-ID AB-CD minimum 2 femmes
- 4 PR3-ID AB-BC dont au moins un AB
- 4 PR3-ID BC-CD dont au moins un BC

Santé

- Airose
- Handi-Santé

500 m à 4

Relais Open

- Mixte Handi-Valide

INSCRIPTION

CLASSEMENTS ET NATIONALITÉS

COMPÉTITEURS NON-FRANÇAIS

Les compétiteurs de nationalité étrangère* peuvent participer aux épreuves mais ne seront pas classés dans le cadre du MAIF Aviron Indoor - Championnats de France.

*En accord avec la décision de Fédération Française d'Aviron, les rameurs et rameuses de nationalité russe et biélorusse ne sont pas autorisés à participer.

MODALITÉS

Les inscriptions doivent être faites en ligne sur le site dédié www.championnat.aviron-indoor.fr à partir du 02 octobre 2023 jusqu'au 15 janvier 2024 à 14h00. Au-delà de cette date, des engagements tardifs sur liste d'attente pourront être acceptés, ils permettront, sous réserve de places disponibles dans les catégories concernées, de participer au championnat. Les dossiers d'inscriptions incomplets ne seront pas acceptés.

Attention les rameurs souhaitant participer aux Championnats de France FFSA doivent avoir participé aux championnats régionaux d'aviron indoor (décembre).

LICENCES

Conformément à la législation française en vigueur, pour s'inscrire et participer aux Championnats de France d'aviron indoor, il est obligatoire d'être en possession d'une licence annuelle A, I ou BF .

Les non-licenciés devront souscrire une licence Evènementielle IE au tarif de 7 € lors de l'inscription au championnat .

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'évènement : www.championnat.aviron-indoor.fr

CERTIFICAT MÉDICAL

Les licences FFAviron (A, I, BF, IE) doivent être complétées par un certificat médical de NON CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION daté de moins d'un an ou de l'attestation du questionnaire de santé pour la saison en cours.

IMPORTANT : Pour les non-licenciés de nationalité française, il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron, de l'aviron indoor ou du sport en compétition.

Par email : maif-aviron-indoor@ffaviron.fr (Fortement recommandé)

Sur place : une copie imprimée devra être remise pour récupérer le dossard de course et concourir.

Ces règles ne s'appliquent pas aux participants de nationalité étrangère.

TARIFS D'INSCRIPTION

TARIFS 2024*	Early Bird	Normal	Engagement tardif
	02 oct - 31 oct	1 nov - 8 jan	9 - 15 jan
Individuel (500m ou 2000)	15 €	25 €	35 €
Équipe (relais)	60 € par équipe	60 € par équipe	90 € par équipe

* Les non licenciés devront souscrire une licence Evènementielle IE au tarif de 7 € lors de l'inscription au championnat.

Après le 15 janvier 14h00 et jusqu'au 3 février 2024, des engagements complémentaires sur liste d'attente pourront être acceptés. Ils permettront l'accès aux épreuves en fonction des places disponibles. Des frais de gestion supplémentaires de 10 € par dossier seront appliqués. Les inscriptions incomplètes ne seront pas acceptées.

En cas d'impossibilité de participer, aucun remboursement ne sera effectué.

Tous les droits d'inscription doivent être payés en totalité avant le 15 janvier 2024. Après cette date, les participations impayées seront considérées comme des engagements sur liste d'attente. En cas de difficulté pour s'inscrire, contacter maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

LIMITE DE PLACES

Un grand nombre de participants est attendu à ces championnats. Afin d'assurer le bon déroulement de l'événement dans les délais impartis, les quotas suivants ont été mis en place :

- 500 m : 960 participants maximum
- 2000 m : 2400 participants maximum
- Relais : 200 équipes maximum

FORFAITS

Les forfaits doivent être déclarés dès que possible et à tout moment de la période d'inscription à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

COMPÉTITION

LE JOUR DE LA COURSE

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards seront remis aux compétiteurs les 01, 02 et 03 février, au bureau de retrait des dossards (horaires d'ouverture provisoires : jeudi 01 - 18:00 à 20:00 / vendredi 02 - 10:00 à 18:30 / samedi 03 - 7:00 à 18:00). Les dossards de course seront distribués par nom de famille et devront être retirés au plus tard une heure avant le début de la course.

Une pièce d'identité ou une copie de pièce d'identité sera systématiquement demandée, même pour les clubs retirant des dossards de manière groupée.

Les compétiteurs devront présenter leur dossard afin d'accéder aux différents espaces de la compétition : salle de pesée, salle d'échauffement et sur le plateau de compétition. Les compétiteurs poids léger doivent impérativement le retirer avant de se présenter à la pesée.

CHAMBRE D'APPEL ET DÉPART DE COURSE

Les heures indiquées dans le programme sont les horaires de départ des courses. Les compétiteurs doivent se présenter dans la chambre d'appel, à la porte du plateau de compétition 10 minutes avant l'heure de départ indiquée.

CATÉGORIES D'ÂGE EN INDIVIDUEL

- 14-16 ans (MAIF Aviron Indoor - Championnats de France uniquement) : Un compétiteur peut concourir dans la catégorie 14-16 ans s'il a 14, 15 ou 16 ans le jour de la course.
- 17-18 ans (MAIF Aviron Indoor - Championnats de France uniquement) : Un compétiteur peut concourir dans la catégorie 17-18 ans s'il a 17 ou 18 ans le jour de la course.
- Moins de 23 ans : Un compétiteur peut concourir dans la catégorie Moins de 23 ans, s'il n'a pas atteint l'âge de 23 ans le jour de la course.
- Senior : Les épreuves sont ouvertes aux concurrents de tous âges (sauf pour les classements du MAIF Aviron Indoor pour lesquels l'âge minimum est de 14 ans révolus le jour de la compétition).
- Master : Un athlète master est un compétiteur qui a atteint, ou atteindra a minima l'âge de 30 ans le jour de la course. L'âge d'un concurrent est déterminé le jour de la course. Les rameurs choisissent leur catégorie d'âge lors de l'inscription, s'ils le décident il peuvent s'engager dans la catégorie Senior.

CLASSIFICATION ET ÉLIGIBILITÉ DES RAMEURS DES ÉPREUVES PARA-AVIRON

PR1, 2, 3 - 2000 m

[MAIF Aviron Indoor - Championnats de France](#) : classification FFA.

PR1, 2, 3 - 500 m

[MAIF Aviron Indoor - Championnats de France](#) : classification FFA.

Une session de classification nationale sera organisée le vendredi 02 février à la salle Charpy du stade Charléty.

CLASSIFICATION ET ÉLIGIBILITÉ DES RAMEURS DES ÉPREUVES PARA-AVIRON ADAPTÉ

PR3-ID AB-BC-CD - 2 min/500 m

[Championnats de France FF Sport Adapté](#) : classification FFSA.

PR3-ID BC-CD - 1000 m

[Championnats de France FF Sport Adapté](#) : classification FFSA.

Pour toute question concernant les classifications FFA et FFSA, veuillez contacter handicaps@ffaviron.fr

CATÉGORIES DES RELAIS

RELAIS 8 x 250 m

4 rameurs par équipe se relayent sur une machine. Les membres de l'équipe rament à tour de rôle 250 mètres et réalisent 2 passages, dans le même ordre. Les équipiers qui ne rament pas, se tiennent debout derrière la ligne matérialisée au sol à au moins 5 m de l'ergomètre.

[MAIF Aviron Indoor - Championnats de France](#)

- **4 mixte** : équipe de 2 hommes et 2 femmes, licenciés du même club FFAviron.
- **4 hommes** : équipe de 4 hommes, licenciés du même club FFA
- **4 femmes** : équipe de 4 femmes, licenciés du même club FFA.
- **Mixte 14-16** : équipe de 2 hommes et 2 femmes 14-16, licenciés du même club FFA.
- **Mixte 17-18** : équipe de 2 hommes et 2 femmes 17-18, licenciés du même club FFA.

Les équipes des Championnats de France ne doivent pas inclure plus d'un membre de nationalité étrangère.

Course Open

Relais mixte : équipe de 4 rameurs dont au minimum 1 homme et 1 femme ne correspondant pas aux critères du relais MAIF Aviron indoor. (Mixtes de clubs FFAviron, avec licenciés IE ...)

RELAIS 4 x 500 m

4 rameurs par équipe se partagent une machine. Les membres de l'équipe rament 500m à tour de rôle. Les équipiers qui ne rament pas, se tiennent debout derrière la ligne matérialisée au sol à au moins 5m de l'ergomètre.

Championnats de France FF Sport Adapté

Ces épreuves sont soumises au [règlement FFSA consultable ici](#).

- **PR3-ID AB-BC** : équipe de 4 hommes et/ou femmes, tout âge, dont au moins 1 classifié AB.
- **PR3-ID BC-CD** : équipe de 4 hommes et/ou femmes, tout âge, dont au moins 1 classifié BC.
- **Mixte PR3-ID** : équipe de 4 personnes classifiées AB, BC ou CD, tout âge, dont au minimum 2 femmes.

Santé

- **Relais Avirose** : Equipe de 4 femmes dont au moins deux femmes atteintes et/ou opérées d'un cancer.
- **Relais Handi-Santé** : équipe de 4 personnes dont minimum 1 homme et 1 femme et 2 personnes présentant une attestation ALD ou MDPH (à envoyer à handicaps@ffaviron.fr).

500 m à 4

4 rameurs sur 4 machines, une pour chaque équipier. La performance de l'équipe est la moyenne des performances individuelles.

Course Open

Relais Handi-Valide : équipe de 4 rameurs dont au minimum 1 homme et 1 femme et au moins un classifié PR1, 2 ou 3. Un temps compensatoire de 7 secondes sera ajouté aux équipes PR2 et de 13 secondes aux équipes PR3.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

La participation à l'une des épreuves du MAIF Aviron Indoor - Championnats de France implique l'acceptation sans réserve par chaque participant du présent règlement et du Code des compétitions d'aviron indoor de la FFA.

CATÉGORIES POIDS LÉGER

Pour une épreuve d'aviron indoor, le poids maximum autorisé est de 75 kg pour les hommes et 61,5 kg pour les femmes. Les rameurs poids légers doivent se présenter à la pesée en tenue de compétition **entre 1 heure et 2 heures avant leur première course** de chaque épreuve poids léger à laquelle ils participent, chaque jour de compétition. La tenue de compétition est composée d'une combinaison ou d'un ensemble short-maillot.

Un compétiteur engagé en catégorie poids léger et n'étant pas au poids réglementaire sera considéré « hors classement ». Le rameur déclaré hors classement pourra se voir proposer de courir sur l'épreuve « toute catégorie » en fonction du programme et sous réserve de disponibilité d'un ergomètre.

Tout compétiteur engagé en catégorie poids léger ne se présentant pas à la pesée sera considéré comme forfait.

(Voir article 6 annexe 7.3 code des compétitions aviron indoor)

ANTI-DOPAGE

En France, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) est chargée d'effectuer des contrôles. Tous les rameurs peuvent être soumis à un contrôle antidopage lors des épreuves.

ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS

Tout le matériel utilisé en compétition sera fourni par les organisateurs et ses partenaires. Les modifications ne seront pas permises par les compétiteurs, sauf si elles sont approuvées par le jury pour les épreuves PR1, PR2 et PR3. Aucun logiciel externe ne sera autorisé et aucun appareil ne pourra être connecté au PM5.

ASSISTANCE EXTÉRIEURE

Il est rappelé aux équipes qu'ils ne doivent pas recevoir d'assistance extérieure pendant une course, sauf de la part de la voix non assistée et uniquement de la tribune. Aucun entraîneur n'est autorisé sur le plateau de compétition. Seuls les rameurs PR3 VI ainsi que les PR3-ID peuvent bénéficier d'un seul entraîneur derrière eux.

ÉCHAUFFEMENT ET RÉCUPÉRATION

Des ergomètres d'échauffement seront disponibles dans une salle dédiée. La priorité est donnée aux concurrents en fonction des horaires de course. La récupération sera permise sur des ergomètres, des vélos et des tapis dans une zone spécifique.

MÉDAILLES ET CÉRÉMONIES

La FFA remettra des médailles des Championnats de France (or, argent et bronze) aux trois meilleurs français dans toutes les épreuves du MAIF Aviron Indoor.

Les cérémonies de remise des médailles du MAIF Aviron Indoor auront lieu sur le plateau de compétition ou dans une salle annexe en fonction de la catégorie.

RECORDS

Des listes de records de France et du Monde existent depuis la catégorie junior jusqu'aux plus de 100 ans. Elles sont consultables sur :

Records du Monde : <http://www.concept2.com/indoor-rowers/racing/records/world>

Records de France : www.aviron-indoor.fr

RÉSULTATS

Les résultats seront consultables sur le site de l'événement : www.championnats.aviron-indoor.fr

DROITS À L'IMAGE

Tout participant consent et accorde gratuitement à la fédération le droit d'utiliser, directement ou indirectement, son image sur tous supports (tels que des photographies et des enregistrements audiovisuels) et par tous moyens (tels que des retransmissions télévisées et des diffusions sur le réseau internet) en relation avec les manifestations organisées par la fédération pour la promotion de la discipline et ce, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur relative à ces supports et moyens. (Art. 19 du Règlement intérieur de la FFA).

SALLE CHARPY

Stade CHARLETY - 17 Av. Pierre de Coubertin, 75013 Paris.

